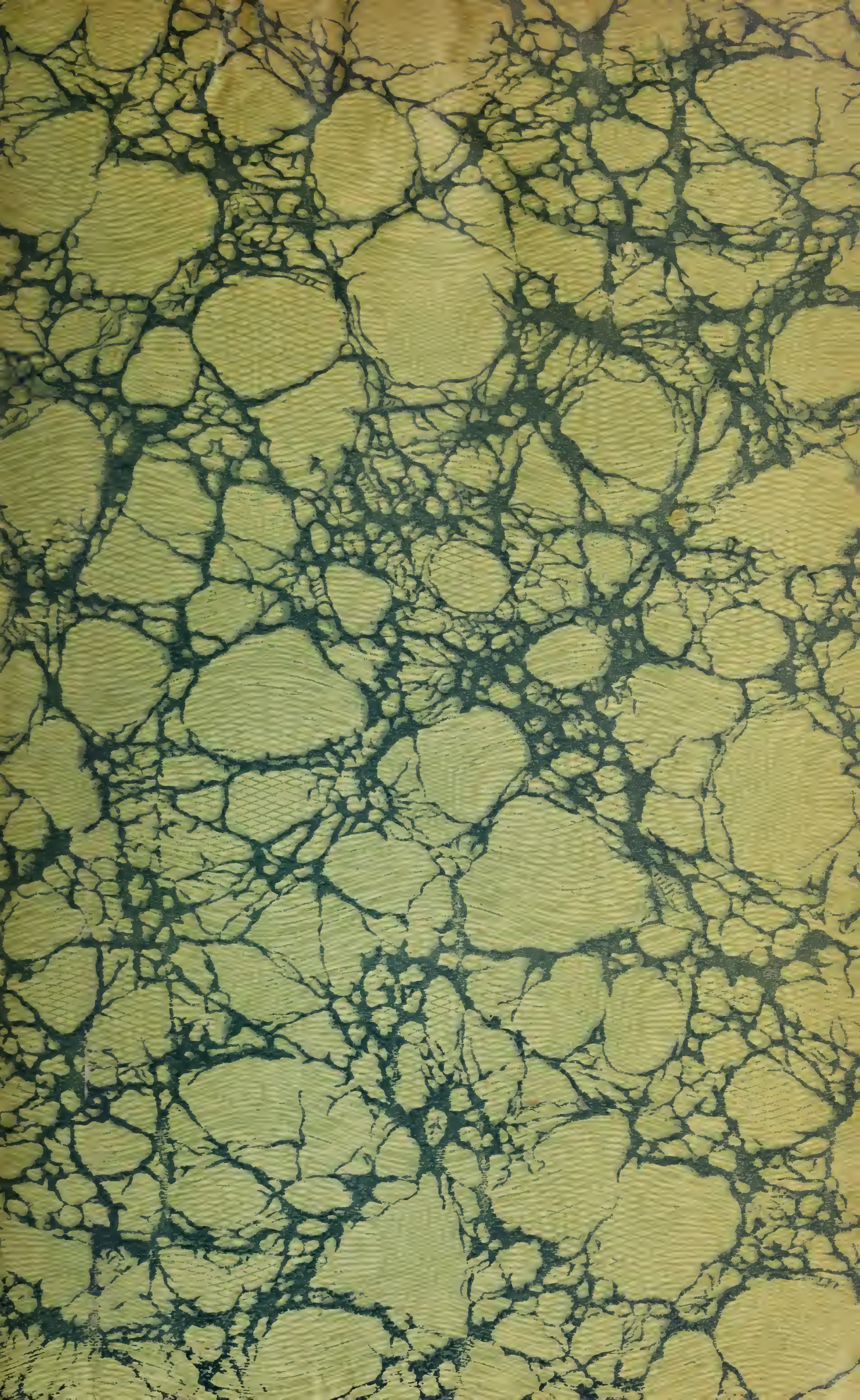






Marc de VISSAC

LE FÉLIBRIGE ARVERNE

AMABLE FAUCON

Poète Limagnien



PARIS
H. CHAMPION, ÉDITEUR
LIBRAIRIE SPÉCIALE DE L'HISTOIRE DE FRANCE
9, quai Voltaire, 9

1896

AMABLE FAUCON

DU MÊME AUTEUR

EN VENTE :

DE GUMPERTZ, SEIGNEURS DE GUSTEN. — Plaq. in-4°, 1868.

LE MONDE HÉRALDIQUE. — *Aperçus historiques sur le Moyen-Age.* — In-8°. Riom, Jouvet, 1870.

ALLÉGORIES ET SYMBOLES. — In-8°. Paris, Aubry, 1872.

Notice sur M. ARCHON-DESPEROUSES. — Plaq. in-8°, 1874.

CHATEAUGAY ET SES SEIGNEURS. — *Chronique du pays d'Auvergne.* — In-8°. Riom, Leboyer, 1880. — *Epuisé.*

ROMME-LE-MONTAGNARD. — *Un Conventionnel du Puy-de-Dôme.* In-8°. Clermont, Dilhan-Vivès, 1883. — *Epuisé.*

LE JOURNAL DE L'ORATOIRE DE RIOM. — In-8°. Riom, Girerd, 1884.

L'ÉGLISE ST-AMABLE DE RIOM. — In-18. Riom, Girerd, 1888.

CHRONIQUE DE LA LIGUE DANS LA BASSE-AUVERGNE. — In-8°. Riom, Girerd, 1888.

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU MARTHURET. — In-18. Riom, Girerd, 1889.

Le président ANCELOT. — Plaq. in-8°. Clermont, Bellet, 1890.

SIMON CAMBOULAS. — *Les révolutionnaires du Rouergue.* — In-8°. Riom, Girerd, 1893.

En publication :

LE TRIBUNAL CRIMINEL DU PUY-DE-DOME. — Grand in-8°. Riom. Jouvet.

AVIGNON. — IMPRIMERIE FRANÇOIS SEGUIN



MICHEL, PHOT., AVIGNON

AMABLE FAUCON



MARC DE VISSAC

LE FÉLIBRIGE ARVERNE

AMABLE FAUCON

Poète Limagnien



PARIS
H. CHAMPION, ÉDITEUR
LIBRAIRIE SPÉCIALE DE L'HISTOIRE DE FRANCE
9, quai Voltaire, 9

1896

AMABLE FAUCON

Une tête de veau, longue, bonasse, épilée, sur le sommet de laquelle la fraise aurait été disposée en cadenettes recouvrant de leur triple frisure d'interminables oreilles ; des yeux bleu clair, un peu noyés mais vifs, ronds, caressants, du milieu desquels pend un nez immense en forme d'aubergine, aquilin à rendre jaloux un perroquet, et dont l'aile mobile est brusquement creusée de profondes cavités à la membrane sensuelle ; une bouche rabelaisienne dont la lèvre inférieure retombe sur un menton à fossette ; un torse massif et lourd emboîté dans une casaque à dix boutons ; une main osseuse, épaisse, chiffonnant une manchette de dentelles avec la grâce d'un pachyderme qui enfilerait des gants, et tenant dans ses robustes phalanges un bâton noueux, canne, houlette, perche ou marotte :

Tel était au physique Amable Faucon, poète limagnien, si l'on en croit le portrait que le peintre russe Voronikin crayonnait en 1786, sur l'album de Gilbert Romme, le futur Montagnard.

Mais, à l'époque de cette esquisse, Faucon avait déjà 62 ans, et le temps, ce déformateur impavide, en amollis-

sant les chairs, en empâtant les traits, avait substitué ce masque grotesque à la physionomie la plus originale, la plus joviale, la plus immuablement sereine que l'on eût jamais rencontrée dans la patrie de Pascal.

Faucon était né le 21 septembre 1724, à l'heure de midi, au fond de la boutique de chapelier que Pierre Faucon, son père, et Françoise Roux, sa mère, occupaient à Riom, dans la rue des Taules. Il était le dixième des treize enfants issus de leur union. Le marchand perruquier qui lui servit de parrain lui avait imposé sur les fonds baptismaux le doux prénom d'*Amable,* que tout bon Riomois arborait alors dès le berceau en honneur du saint patron de sa ville natale.

Léger de cervelle, leste de corps, content de peu, content de tout, avait-il assez gaminé et patoisé, le jeune Amable, avec les *bâbis* de son âge, le long des remparts, *sous le foussa*, autour des grenouillères de la Bade, dans les fanges du Marais, dans les creux empoissonnés de la Morge, de l'Ambène et du Ponturin, en quête des nids de pinsons sous la ramure ou des mousses germées aux anfractuosités des roches et aux lézardes des manoirs en ruines !

Le collège de l'Oratoire l'avait vu ensuite, aussi insouciant, aussi éveillé, glissant sous la discipline sans la fronder, sous l'étude sans l'approfondir. Intelligent, mais superficiel à l'excès, il glanait de ci de là, en se jouant, quelques épis d'abondance, dans ce champ de l'instruction où il se fût volontiers borné à cultiver la prosodie et l'*Ars poetica,* plus en rapport avec sa nature harmonique et vague. Son nom ne figurait jamais sur la liste des lauréats, mais en revanche il figurait toujours sur le programme des scènes récréatives de la salle des actes. Quand le régent posait à ses élèves une interrogation captieuse : *Scio quia,* s'écriait invariablement, dans le jargon de l'école, le jeune

étourdi qui, de bonne foi, croyait savoir. Et en réalité il ne savait rien du tout. Puis, lorsque le professeur s'évertuait à déduire la raison des choses, les causes et les effets, le polisson, comme illuminé par une clarté soudaine, l'interrompait encore par cette bizarre exclamation : *Très il est suffit !* aux grands ébattements de la classe en belle humeur.

Pour ses maîtres, l'élève *Scio quia* ou *Très il est suffit* n'était et ne serait jamais qu'un joyeux cancre. Pour ses condisciples, il demeurait un bon garçon, un gai compagnon, un charmant camarade. La bonté et la franchise qui faisaient le fond de son caractère lui valaient de nombreux amis, qu'il aimait de son côté méridionalement, avec démonstration et exubérance.

Qu'allait-il devenir à ce tournant de la vie où l'adolescent, sorti de pages, doit s'orienter et choisir le sentier pratique de son existence ? L'option n'était pas aisée.

Absolument sans fortune il ne pouvait, à l'exemple de ses deux camarades Boirat et Delarbre, aborder l'étude des sciences naturelles ou médicales.— Les fonctions de judicature, aussi foisonnantes à Riom que les abeilles dans une ruche, lui étaient, pour le même motif, également interdites. — Frapper à la porte du sanctuaire ou s'enrôler avec ses deux autres compatriotes et amis, Beaulaton et Ordinaire, dans la légion de l'Oratoire ? Mais il ne se sentait ni la vocation du sacerdoce, ni celle de l'enseignement. Il avait d'ailleurs foulé le sol classique sans y laisser une magistrale empreinte et sans y puiser le zèle fécond des disciples de Bérulle. — Prendre place, en compagnie de son cher Dubreuil, dans le régiment du Blaisois ou du Cambrésis ? Oh ! cela jamais ! Son instinct répugnait aux batailles. Pareil à Horace fuyant à toutes jambes dans les plaines de Philippes, « *relicta, non bene, parmula* », il eût

jeté son bouclier à la première alerte, tout en avouant que ce n'était pas bien, *non bene.*

Tout autre eut été perplexe, mais le bon Faucon ne se tourmentait pas pour si peu. Cela s'arrangerait à la longue. Sa bonhomie, anticipant sur la philosophie du chantre de Lisette, s'en remettait avec confiance au *Dieu des bonnes gens.*

En attendant les manifestations de la Providence, il écoula de bonne grâce, dans la boutique paternelle, les coiffures de soie, de drap, de cuir ou de feutre, vantant indifféremment à la pratique le poil de lièvre, de lapin, de castor, faisant ressortir la différence de lustre et de finesse suivant que le pelage provenait d'un lièvre de France, de Saxe ou de Russie.

Du comptoir des chapeaux il passa bientôt à l'officine d'un procureur et basochia durant plusieurs années. La confrérie était nombreuse, car les prétoires pullulaient dans la vieille cité ducale dont l'air était saturé d'une senteur concentrée de sacs de procédure, de parchemins, de papiers timbrés à la fleur de lys ou au gonfanon de la Généralité. Une légion de plumitifs taillait de la besogne à la Sénéchaussée, au Présidial, au Bureau des Finances, à l'Election, à la Monnaie, à la Maîtrise des Eaux et Forêts, au Grenier à sel, à la Prévôté, à la Juridiction consulaire. La noix de galle coulait à pleins bords de tous les antres de la chicane.

Jamais clerc plus réjoui n'accomplit plus noire besogne. Bien des fois, il est vrai, les rôles grossoyés par le basochien s'étaient signalés par d'étranges formules. Rien de pareil ne se rencontrait dans le *Corpus juris civilis*, dans les compilations des *Pandectes* ou du *Digeste,* dans la doctrine des *Institutes.* Le latin de Justinien n'était sans

doute que du latin de la décadence, mais que dire du dialecte d'Amable Faucon ? La dernière requête par lui présentée à M. le président d'Avaux contenait le passage suivant, égaré par mégarde au milieu du grimoire :

Vivo la liberta !
N'agueis pas pau qu'yo m'engage ;
Un countra de mariage
N'en dauta la meita.
Le veire et la bouteillo
La retenon par quoque jour !
Ma s'engagea bey no figlio
Qu'ou ei la perdra par toujours.

C'était la langue de son enfance qui inconsciemment remontait au cœur du gamin de la Bade, en flocons bleus de souvenances, cadencée comme un chant du premier âge.

Le procureur congédia son trop fantaisiste rédacteur de requêtes, mais le président d'Avaux le prit sous sa protection et, par sa recommandation auprès de Mgr de Chazerat, Intendant de la province, il le fit admettre en qualité de conducteur des chemins dans le corps royal des Ponts et chaussées.

Sur ces entrefaites Faucon perdit sa mère, fit la connaissance d'une jolie fille, originaire de Lyon, nommée Jeanne Jacquet, l'épousa malgré l'imprudente profession de foi de la requête, malgré aussi l'opposition de ses proches et... en eut beaucoup d'enfants (1).

(1) Il en eut d'autant plus qu'il avait un peu anticipé sur les noces. Par son mariage, célébré le 4 novembre 1754, il légitima sa première fille *Gilberte*. Puis il eut successivement, d'année en année, 5 autres rejetons ; *Jeanne* en 1755, *Julien* en 1756, *Jean-Charles* en 1757, *Amable* en 1759 et *Louis-Amable* en 1760.



On sait que, vers le milieu de la seconde moitié du XVIIIe siècle, le mouvement littéraire et scientifique entraîna dans un remous d'idées, de recherches et de découvertes les esprits curieux et éclairés de la France entière. Le savoir était à l'ordre du jour. L'astre encyclopédique attirait tout dans son orbite. Le tiers-état préludait par la culture intellectuelle à sa prochaine émancipation politique.

Comme tous les ciels de province le ciel riomois était constellé d'étoiles de moyenne grandeur.

J'ai crayonné ailleurs (1) la silhouette des petits grands hommes de la grande petite ville à cette date, et je dois m'abstenir de revenir sur ces portraits, car le croquis actuel n'a pour objectif qu'un simple comparse, un figurant de second ordre sur un théâtre minuscule. Tout au plus dois-je rappeler le nom des principaux personnages de la galerie, dans un des médaillons de laquelle se prélasse notre aimable Faucon qui, sur le tard, gagné sans doute par l'épidémie ambiante, avait senti la muse remuer en lui des hémistiches longtemps contenus.

(1) Romme-le-Montagnard : *Un conventionnel du Puy-de-Dôme*. In-8°, Riom, Leboyer, 1883.

Cette phalange comptait dans ses rangs : le mystique Boirat, docteur en théologie, correspondant de l'Académie royale de médecine, qui communiquait à Vicq-d'Azir sa philanthropie en mémoires et à ses amis sa religiosité en préceptes ; — l'enthousiaste, l'emphatique Beaulaton, transféré de sa chaire d'humanités dans une des stalles de la Sainte-Chapelle, qui rimait sa traduction pompeuse du *Paradis perdu* de Milton ; — Beaulieu, le futur collaborateur à la *Biographie universelle,* dont la plume acérée de journaliste devait plus tard l'exposer à la proscription et à la mort ; — Ordinaire, le chanoine de Saint-Amable, qui retraçait l'*Etat ancien de la Limagne relativement à son histoire naturelle ;* — Delarbre, le naturaliste, qui fouillait les volcans et les mines de la contrée pour grouper les éléments de ses travaux sur la *Nature des basaltes en boule* et sur la *Formation des fers spéculaires ;* — l'architecte Richier, qui traçait les grandes lignes d'un travail de *Nivellement et de dessèchement des marais d'Auvergne,* avant d'aborder les grandes conceptions propres à perpétuer sa mémoire ; — le sombre et austère Gilbert Romme, plongé dans les théories transcendantes de Newton, aussi fanatique des sciences exactes qu'il devait l'être avant peu des principes révolutionnaires de la Montagne ; — le brillant Soubrany, prêt à rejoindre, en qualité d'officier, son régiment de Royal-dragons, mais marqué comme Romme pour l'immolation ; — enfin le lymphatique Démichel, transfuge de la Compagnie de l'Oratoire, descendant, faute d'énergie, la pente sociale, et bien surpris si l'avenir lui eût dévoilé qu'avant cinq ans il irait sur les glaces de la Néva servir d'*outchitel* au fils d'un grand seigneur, le baron de Strogonoff.

Ce cercle intime et autochthone avait choisi pour Athénée le terrain neutre de la poste aux lettres, dont Gabriel Dubreuil était le directeur. Dubreuil, chétif et malingre,

n'avait pu continuer son service au bataillon du Blaisois, où cependant sa belle chevelure descendant jusqu'aux reins, la plus belle de la compagnie, lui avait valu les galons de sergent. Sans posséder une spécialité bien marquée en aucun genre, son esprit était apte aux connaissances les plus diverses. Il s'occupait de mœurs, d'histoire, de voyages, de géographie, savait et écrivait beaucoup. Il formait, lui sédentaire, le trait d'union entre les membres du petit cénacle dont il relia longtemps les tronçons épars par une correspondance curieuse et infatigable. Il devint pour les dispersés le fil conducteur qui établit le courant des âmes, prévient l'oubli et rattache les cœurs au cœur de la patrie absente.

Certaines notabilités du patriciat local et de la haute magistrature ne dédaignaient pas de paraître parfois à ces réunions fondées sur la confraternité du labeur et de l'intelligence, où la bienveillance sans morgue et la déférence sans bassesse donnaient un admirable exemple de l'égalité bien entendue. On y voyait le président ROLLET D'AVAUX, un des beaux noms du martyrologe révolutionnaire, qui se délassait de ses fonctions judiciaires dans l'étude attachante de la numismatique ; — DUTOUR DE SALVERT, physicien émérite, et son fils, botaniste distingué ; — CHABROL, dont le commentaire sur la *Coutume* avait illustré le nom et qui allait prochainement siéger au Conseil d'Etat ; — BARBAT DU CLOZEL, seigneur d'Arneri, qui venait de publier *Les Plaidoyers et les poëmes de Libanius,* traduits de Tacite.

Dans ce milieu disparate où se confondaient, en une touchante et sereine promiscuité, l'âge, le rang et la fortune, la note joyeuse était donnée par le bon, par l'incomparable Faucon.

De celui-là le temps semblait frôler la vie sans y laisser la moindre ride. Il avait dépassé la cinquantaine et toujours

vif, alerte, plein de sève et d'entrain, d'une élocution pétulante et abondante, d'une gaîté intarissable mêlée d'un grain de malice, il allait versifiant à force, comme pour rattraper les heures perdues, laissant échapper de sa bouche lippue la plaisanterie grivoise et le rire sonore.

Il était apprécié de ses chefs, dont la faveur lui avait valu le poste de conducteur principal. Il était adoré des paysans auxquels il faisait faire ce qu'il voulait en les amusant et en se familiarisant avec eux.

Mais que de fois la précarité de ses ressources et l'accroissement de ses charges l'avaient mis aux prises avec la misère ! Son fils aîné, parti en mer, ne donnait plus de ses nouvelles, ce qui faisait craindre qu'il eût cessé de figurer au nombre des vivants ; son cadet végétait sans place à Paris, et l'on augurait mal de son avenir ; son boiteux venait d'être nommé vicaire à Charbonnières-les-Varennes ; un quatrième avait déserté l'abbaye de Saint-Martin à la suite de certains froissements, et courait le cachet à Passy, chez un maître d'école et chez le marquis de Maubec. Ses deux filles n'étaient pas encore mariées. N'y avait-il pas là bien des sujets de tribulation ?

Néanmoins le bonhomme restait le même, inconséquent et sans jugement, babillant et gouaillant, sans inquiétude pour le présent, sans préoccupation pour le futur, satisfait de vivre du jour à la journée et ne s'embarrassant pas du lendemain.

Comment lui eût-on tenu rigueur de cette déraison inconsciente, traversée d'éclairs de bon sens, en face de l'excellence de son cœur ? Boirat venait d'être gravement malade, et le rieur incorrigible s'était aussitôt installé à son chevet comme une sœur de charité. Il ne l'avait pas quitté un instant, le changeant, le transportant lui-même d'un lit à l'autre, l'entourant des soins les plus assidus et les plus dévoués. Il eût agi de même pour tous ceux qui lui étaient chers.

Aussi l'accueillait-on toujours avec une cordiale sympathie quand il apportait au cénacle ses feuilles volantes écrites le long des chemins, ses bluettes dont l'atticisme était constellé de gauloiseries au gros sel. Le *Couchir dau paubre Peire,* les stances sur *Un dragon qui méprisait l'infanterie,* l'évocation *Au dou zeu de sa gento cugino,* ses chansonnettes faisaient les délices de la ville entière ; on se les passait de main en main, de salon en salon.



Le charmant *Conte des Perdrix* obtint un franc succès d'hilarité et conquit tous les suffrages.

Ce conte, imité du licencieux abbé Grécourt et rapporté dans le *Mercure de France,* avait paru à notre bon Amable devoir faire bonne figure sous la jupe *brayaude* et la casaque du paysan limagnien.

Il s'agit, comme on sait, d'une villageoise aussi futée que gourmande, qui ne peut résister à la tentation de croquer à petits coups deux perdrix rissolantes dont son mari médite de se pourlécher le soir en compagnie de son curé. Le péché commis, comment se soustraire à la pénitence ? Par bonheur le curé est galant. Quand il veut lutiner la matoise, celle-ci lui révèle que son homme *sait tout,* qu'il ne l'a invité que pour lui tendre un piège et qu'il se

propose au dessert de lui couper les deux oreilles. Le curé fuit à toutes jambes. Sur un mot de sa ménagère, le mari, furieux du rapt de ses perdrix, s'élance à sa... à leur poursuite. — Je les rattraperai toutes les deux. — Le pasteur qui ne pense qu'à ses oreilles court de plus belle. — Donnez m'en au moins une, clame le villageois! — Oh que nenni. — Et le quiproquo se prolonge. La nuit venue, la luronne trouve aisément le moyen d'obtenir son pardon.

Ravissante est la transformation patoise de cette drôlerie dont Malintrat devient le théâtre et qui gagne à cette transformation une saveur pastorale des plus piquantes. Le récit, lestement troussé, est émaillé d'heureuses trouvailles et de jolis détails.

Jacqueline fait les préparatifs du repas :

Dins le moins d'un moumant soun fio fuguet luma.
Que ne tayet-oun pas per recebre un curà ?
L'embroucho le bétiau, se boutt' à le virer
Aprez l'i avoi boutu dos lard per l'aingraisser.
Lo fio zérot violent et lo gibier goutavo,
En bei sos deis lechoux souvent lia le tatavo.

Mais les convives n'arrivent pas et le rôti embaume. La salive lui en vient aux lèvres ; elle résiste, la brave Jacqueline. Il y a là, sur le bord de la broche, une peau bien grillotée qui se détache, une peau si appétissante :

Jacquelino la trapo, l'aval-en un moumant —
Tout autro en meme cas n'auriyo be fait autant ! —
— Ha ! moun Dieu ! qu'a quouest bou, qu'on zost un goût parfait !
Jamais yo me tendrai den manger un mourcet.
D'uno lia pre la poto, la tiro un pau fort,
La queusse la seguet sens faire grand effort,
Lia tate enquiera (1), peu tat-un autro quot,
A force de tater lia chabo le fricot !

Cependant le remords la gagne, la crainte aussi. Combaud est si brutal que, dans le premier mouvement, il est

(1) Encore.

bien capable de « faire vouler soun amo dins los cheux. » Alors elle se lamente :

Paubre ! Que farai yo ? Hélas, de yo qu'ouest fait !
Jargeuso que te sais ! qu'ouest toun darré mourcet !
La mouèro dos humains fuguet b'un pau gourmando
Mas jamais tant que yo l'ia ne fuguet friando !

Sur ces entrefaites arrive le curé.

Soun proumei soin fuguet d'embrasser Jacquelino.

Elle lui fait la confidence des cruels projets de son hôte :

Hélas, notre pasteur, yo z'ai un grand chagrin ;
Moun homme soubre vous z'ost de mauvàs desseins,
Qu'où n'est pas tems de rire. . . . .
Sauvàs vous, crege me ; ce qu'ouest de jalouzio
Que prétent vous couper et l'une et l'autr' orillo.
Vega le dins la cour, setià soubr'un souquet,
Que desoubre sa mau essuyo soun cotet.

Le curé ne se le fait pas dire deux fois. Il prend la clet des champs et trotte, trotte vers son presbytère.

Alors Jacqueline de s'époumonner avec effarement :

— Coumbau, moun bon amy, s'eicredoit Jacquelino,
Notre brave curà z'ost vouaidu lo cugino.
A m'o dit que che se a l'ayot dos amis
Qu'eiroun mieux fait que te per manger las padris !

Stupéfaction du paysan que la colère aveugle. La poursuite commence et nous laissons la parole à l'auteur :

Coumbaud coumm' un furieux enfiallo le chamy
Soun cotet a la mau ; fugio tant qu'un maty.
Le curà tems en tems gardiavo darrei se
Et redoublo de pau quand Coumbaud le parse !
— « Fripou, vouleus, larroux, curà de Malintrà,
Touta douas las aurai, quand dioy-être eicourcha ! »
Le curà per bounheur fugio de bounno sorto,
A gaigno soun chez se, et peu sarro sa porto.
A ne se fiavo pas a sos chimpleis varroux
A boutet per darré trois ou quatre satoux ;

Peu per soun eichaleis a grimpet au pus vite
Et dedins soun greneix a vai charcher un gitte ;
Se sarro per darrés et peu bad' un voule
Per voire chi Coumbaux eirot davant chez se.
A le veguet d'en bas que ressemblav' un fo
Que vouliot enfouncer la porte embei soun thio !
— Que voulais tu de yo, couqui, eitfoulerà
Le pus fameux couqui que chot dins Malintrà ?
— Ce qu'yo voule de te, las voule toutas douas ;
Ou au proumei rencountre, yo te thiue dins las rouas.
— Te n'auras pas do tout, te sais un malheiroux,
Que sens aucuno fauto te fara pendre un jour !
— Hé be coumposens dount, baillo m'en do moins uno,
Ou yo casse ta porto, car le diable me meno ;
Chitot Coumbaud s'eitach' après les pourtaloux,
Tout tremblav' a la quot, et satoux et varroux !
Le boun curà credavo : « Boun Dieu ! fachey marvillas !
Saint Jaque, moun patroun, sauvas me mas orillas ! »

Quelques détails un peu gras, dans le goût du frère Jean des Entomeurs, terminent la scène.

On comprend les « galéjades » que provoquaient dans le public riomois ces facéties auvergnates.

Or ce n'était rien que de les lire, il fallait entendre Faucon les réciter lui même avec l'accent du faubourg et son expressive mimique. Tout en lui s'agitait alors. Ses grandes oreilles, son nez de perroquet, ses yeux pétillants, ses bras démesurés formaient un accompagnement au débit, quelque chose comme un orchestre de chapeau chinois. C'était à perdre contenance et à dérider les plus rébarbatifs.

Les pièces fugitives que nous venons de citer n'étaient que le prélude de travaux de plus longue haleine. Leur succès tenait moins, cela n'est pas douteux, à l'originalité de leur conception qu'à l'emploi du dialecte limagnien qui donnait à leur facture le *fumet de terroir* particulièrement apprécié par les gourmets du cru.



Dans un récent discours aux enfants des écoles laïques, M. le dr Girard, député de Riom, exprimait le regret que l'on ne parlât presque plus le patois du pays, qu'on l'écrivit moins encore et que l'on délaissât avec mépris cet idiome de nos pères.

« Regardez plutôt, disait-il, les Provençaux ; ils se sont « toujours doutés qu'ils avaient une langue ; en attendant « ils la parlaient ; depuis ils ont fait mieux, ils en sont « devenus fiers. Avant l'auteur de *Mireille*, les Aubanel, « les Roumanille ont publié dans leur idiome des can- « zones harmonieux et sonores. »

Et l'humoristique orateur avait cent fois raison, car nos patois provinciaux, monnaie frappée par chaque petit peuple, à sa guise, pour son usage, et qui n'a pas cours ailleurs, révèlent admirablement par leurs vocables, leurs termes, leurs inflexions, leurs désinences, leurs contractions, les habitudes, les mœurs, les impressions, les coutumes locales, le génie propre d'une contrée, les tendances de son esprit et jusqu'aux caprices de ses organes. La Convention Nationale a trop réussi dans son œuvre d'unification du langage, et l'on comprend les efforts tentés par le Ministère de l'Instruction publique pour réunir un

corps de patois nationaux, dans lequel la langue française trouverait à s'enrichir de nombreux mots qui lui manquent.

Le patois d'Auvergne n'a pas, sans doute, la mélodie fortement accentuée du provençal, sa plénitude de sons, sa richesse de formes, son coloris de voyelles. Mais il n'en possède pas moins un cachet personnel, une originalité d'allure, une forme pittoresque qui lui impriment la consécration linguistique et lui donnent le droit d'avoir ses écrivains et sa littérature. Le contraste entre les deux idiomes n'aboutit qu'à faire ressortir davantage les particularités saillantes qui les distinguent; il accentue les reliefs sans nuire aux beautés caractéristiques qui leur servent d'apanage. Tel le biniou des montagnes n'est pas amoindri par la sentimentale mandoline ; telle la bourrée ne perd rien des grâces de son rythme posément cadencé aux vertigineux contours de la farandole barbentanaise.

Le patois limagnien n'est-il pas, d'ailleurs, comme le provençal, un dérivé du dialecte roman, ce patois-mère répandu dans tout le Midi, de l'Auvergne et du Limousin aux rives méditerranéennes et aux crêtes espagnoles, transfiguré sur plusieurs points de son vaste domaine, mais issu d'une même origine latine, grecque et germaine ?

Si le patois d'Auvergne n'a pas conservé sa fixité primitive, s'il s'est montré rétif à la coordination de la grammaire et du dictionnaire, il faut en attribuer la cause à ce que, posé à la limite de la langue d'oc, il a subi les altérations du voisinage et contracté, au contact des frontières, une variabilité qui en a différencié la prononciation et même les termes de commune à commune, de village à village.

Peut-être aussi cela tient-il à ce que ses fidèles, ses chantres et ses troubadours n'ont pas su donner à leurs œu-

vres le reflet poétique qui a auréolé le front des Goudouly, des Despourins, des Jasmin, des Mistral, des Aubanel et des Roumanille.

Rares, du reste, et lointainement disséminés d'âge en âge, furent les mainteneurs du félibrige arverne. A peine pourrions-nous citer, parmi ceux dont les productions échappèrent à l'indifférence populaire : M[e] Pezant de la Bantusse, lieutenant-général de la Prévôté de Clermont, naïf auteur des *Noëls* ou *Chants pastorals des bergers d'Auvergne*, dont il présenta le recueil au roi Charles IX, lors du voyage de ce prince dans le centre de la France en 1566 ; — Nicolas du Bourg, châtelain de Villars, puis successivement curé de Latour et de Cébazat, à qui ses compositions patoises valurent une réelle célébrité vers la fin du XVI[e] siècle ; — les deux frères Joseph et Gabriel Pasturel, l'un chanoine de Montferrand, l'autre avocat au Parlement, qui rimèrent en vers paysans une série de poëmes, de chansons et d'épigrammes, tandis que, dans une cellule de son couvent des Carmes, le troisième frère s'adonnait à la poésie grecque et latine ; — François Perdrix qui dédia, en 1692, au Président de la Cour des Aides de Clermont, une épître auvergnate sur *la Terrasse et le Rempart de la porte Champet;* — enfin Pellissier, communaliste de l'église St-Jean, d'Ambert, qui traduisit en langue patoise, vers 1705, les *Psaumes de la Pénitence* (1).

Comme on le voit, le champ restait un peu en friche au moment où Faucon s'avisa de faire parler la muse en un style moins académique que celui qu'adoptaient dans le même temps ses compatriotes Danchet, Champfort et Delille. Au semeur à le féconder.

(1) Au XIX[e] siècle, M. Roy, de Gelles, a très heureusement continué la série des poètes patois auvergnats.

Le semeur, cette fois encore, manquait de la flamme céleste, de l'inspiration qui jaillit brûlante, de l'idée créatrice, du je ne sais quoi qui divinise la pensée et la diamante de ciselures et de facettes. Mais il avait l'assimilation prompte, l'imitation heureuse, le trait facile, l'imagination souple, la verve intermittente et le don d'accommoder à la sauce relevée des reliefs un peu défraîchis et éventés. De plus, il possédait un grain de communicative folie:

« Quand yo voule rimer, yo perde la razou. »

C'en était assez pour lui conquérir le rang de *Capoulié* parmi les adeptes de la gaie science au beau pays d'Auvergne, et pour lui permettre de cueillir dans le jardin des jeux floraux la rose.... de *St-Flour*.

*
* *

Les qualités et les défauts que nous venons de signaler chez Amable Faucon devaient lui faire adopter en littérature un genre qui cadrait avec son talent, le genre burlesque.

Parodier les temps, les lieux et les mœurs, se moquer doucement de son lecteur et de son sujet, transformer des caractères et des sentiments nobles en figures et en pas-

sions vulgaires, n'était-ce pas, en effet, une mascarde de carnaval, une parade de théâtre rentrant à merveille dans les tendances d'un esprit badin adonné au culte *de ludicrâ dictione ?*

Ce genre burlesque, le moins relevé de tous, qui ne saurait donner ni nourriture ni nerf à l'intelligence, qui produit plus d'ivraie que de grain, plus de chardons que de roses, avait été un moment tellement à la mode en France qu'on en était venu à mettre la Passion de Notre-Seigneur en vers burlesques. D'Assoucy, Scarron et ses deux acolytes, St-Amand et Colletet, s'en étaient proclamés les grands maîtres. Des écrivains de mérite s'y fourvoyaient. L'hôtel Rambouillet lui même s'en était régalé, ce qui surprend moins quand on songe que la future Mme de Maintenon, femme aux sens froids et au grand sens, avait passé une partie de sa jeunesse à transcrire des bouffonneries.

Grâce au triomphe du bon goût, aux objurgations de l'Académie Française et aux anathèmes fulminés par Boileau, le travestissement littéraire avait enfin perdu la faveur publique et n'apparaissait plus qu'à de rares intervalles à la vitrine des libraires. La rareté lui donnait alors un regain de vogue momentanée.

De même que d'Assoucy avait travesti Ovide et Claudien ; que Brébœuf avait travesti la *Pharsale*, de Lucain ; Scarron, puis Perrault, l'*Enéide ;* de Jonquières, le *Télémaque ;* Benserade, Ovide et Esope ; de même Faucon eut l'idée de parodier la *Henriade*, de Voltaire.

Parodier ! Je me trompe, car j'ai déjà dit que le poète agent-voyer était plus imitateur qu'initiateur ; il eut l'idée de traduire en vers auvergnats la *Henriade* déjà travestie par Marivaux.

Avait-il choisi Marivaux comme modèle parce que Marivaux était né à Riom où son père avait occupé les fonctions de juge-garde en la Monnaie ? Je ne sais. En tout cas, il

s'aventurait un peu ; car si Marivaux avait, au début de sa carrière, parodié l'*Iliade* et même *Don Quichotte*, il n'avait jamais formellement reconnu la paternité du travestissement de la *Henriade*, qu'on lui attribuait peut-être à tort.

Quoi qu'il en soit, Faucon se mit à l'œuvre et s'aida, pour parachever son pastiche, d'un autre travestissement qui avait paru en 1745 sous la signature de Fougeret de Montbron.

Nous ne tenterons pas d'analyser cette pasquinade, qui se prolonge durant près de 4.000 vers divisés en dix chants. On chercherait vainement dans un pareil travail de quoi racheter la pauvreté du genre et soulever l'admiration de la postérité.

Par lui-même, on le sait, le poëme de la Ligue, enfant précoce du philosophe de Ferney, premier-né dont le petit fils d'Henri IV refusa le parrainage, n'est pas marqué du sceau de ce génie qui imposa plus tard son ascendant sur la société contemporaine. Le plan en est faible, l'action languissante. l'allégorie froide et sèche, les épisodes incohérents. Ce qui le relève, c'est un admirable élan de générosité juvénile où respirent l'amour de la patrie, le sentiment de la justice et la haine de l'intolérance qui opprime la conscience humaine sous le masque de la religion.

Or, l'action délétère de la parodie a justement pour conséquence de couvrir ces beautés morales d'un badigeon trivial qui les déforme et les déprime. La seule obligation qui lui incombe est d'opérer de telle sorte que la ressemblance subsiste sous le déguisement et que les rapports demeurent sensibles sous les contrastes.

Cette règle, Faucon l'observe avec une ingéniosité constante, et sa caricature est toujours assez transparente pour laisser deviner le portrait. Des fusées de saillies éclatent au milieu de curieuses métaphores, et l'on est surpris du discernement et du doigté avec lesquels il tourne et re-

tourne les ridicules. L'ambassade du Béarnais en carabas et en paquebot, son séjour chez l'ermite de Jersey, son entrevue avec Elisabeth d'Angleterre, le croquis de Catherine de Médicis, les péripéties de la St-Barthélemy, la Discorde qui vole au Vatican la chasuble du Pape, le trépas de Guise et de Valois, la visite d'Henri de Navarre aux Enfers et au Paradis sous la conduite de St Louis, la description de l'île de Cythère où règne Cupidon.... sont autant de jolis épisodes où le poète a égrené à pleines mains les perles de sa gaîté bouffonne.

Tout cela donne aux nerfs de fortes secousses et désopile la rate. Seulement, il ne faut en user qu'à petites doses. La drôlerie tintamaresque lasse assez vite; l'estomac la digère mal. A la longue, ce n'est plus le sujet mais l'auteur qui devient burlesque.

La *Henriade* de Faucon a été publiée à Riom, en 1798, en un recueil in-16 de 174 pages, comprenant, à la suite de ce poëme : le *Conte des Perdrix*, le *Quatrième livre de l'Enéide,* travesti en auvergnat, le *Couchir dau paubre peire*, 5 chansons et l'*Homme couten.*

Bouillet, parlant de ce recueil, dans son *Album auvergnat,* exprime la pensée que cette dernière pièce ne doit pas être d'Amable Faucon. Je veux bien le croire, et franchement Bouillet eût pu se montrer plus affirmatif sans craindre de se compromettre, car le poëme porte en titre et en toutes lettres : L'Homme counten *par Monsieur Joseph Pasturel.*

Mais il y a lieu d'ajouter que le quatrième livre de l'*Enéide* ne saurait non plus être attribué à l'auteur riomois. Bien qu'aucune mention spéciale ne renseigne sur la provenance de cet important travail, la chose ne saurait faire un doute pour quiconque lit avec attention. Il y a entre l'idiome de la *Henriade* et celui de l'*Enéide* la différence

qui existe entre le dialecte dorien et le dialecte ionien. La parodie patoise des amours de Didon doit être également celle que le même Joseph Pasturel écrivit, d'après le travestissement de Scarron, à l'époque où le genre burlesque battait son plein.

Qui n'a pas, d'ailleurs, aux XVIIe et XVIIIe siècles, un peu traduit, imité ou travesti Virgile ? Pour nous en tenir à la seule période durant laquelle Faucon patoisa, aux seuls producteurs Auvergnats, aux seuls Auvergnats qui gravirent le Parnasse, aux seuls Parnassiens qui firent gémir la presse, nous ne citerons que l'*Enéide* de Pierre Verny, poète riomois, et celle de l'immortel Delille.



La gloire de notre joyeux héros n'a rien à gagner à ce que nous révélions au public qu'il tenta à maintes reprises de rimer en français.

« Ne forçons point notre talent » recommandait La Fontaine ; « Soyez plutôt maçon », ajoutait Boileau, mais Boileau avait tant médit des poètes badins que Faucon répugna sans doute à suivre ses préceptes. Il eut tort, car, si ses poésies patoises permettent de lui assigner une toute petite place, bien humble, dans la littérature fran-

çaise, ses distiques français n'autorisent guère à le considérer que comme un poète patois.

Pas un trait à retenir de ses *Stances burlesques contre un dragon qui méprisait l'infanterie.* Le morceau n'offre rien de stanciel, de substanciel, ni même de burlesque.

Que dire du *Portrait d'après nature de l'homme sans pareil?* Et ne serait-ce pas une cruauté que de s'approprier le jugement qu'en portait l'auteur lui-même dans la lettre d'envoi par laquelle il l'adressait à Paris, à son ami Richier ?

J'ai changé de façon, j'ai laissé le rustique;
C'est du français, ami, que j'ai mis en pratique.
Garde-toi de montrer cet ouvrage à quelqu'un...
Relégue cette pièce au fond de la poussière
Ne me paraissant pas digne de la lumière.

Légendaire modestie du poète qui pense de son œuvre autant de bien qu'il en dit de mal et qui s'humilie pudiquement dans l'espoir d'être démenti !

Le *Portrait* en question n'était autre chose que la satire peu mordante de certaine notabilité de clocher, satire pleine de sel peut-être pour les familiers de l'entourage, mais parfaitement insapide pour les non initiés. Faucon l'avait composé pour payer son écot aux réjouissances projetées par ses compatriotes à l'occasion du retour à Riom de l'éminent architecte :

Chacun d'eux s'empressait à te faire grand' fête ;
C'était à qui mieux mieux tiendrait la soupe prête.
Pour moi, qui par malheur n'abonde pas en plats,
Ne pouvant te servir de mets bien délicats,...
Mon esprit s'occupait à faire la peinture
D'un vieux barbon qui croit être une miniature.

Soyons juste d'ailleurs. Quelque favorable opinion que Faucon ressentit intimement de son chef-d'œuvre, il

avait conscience que Racine et Corneille lui faisaient du tort à la comparaison :

Si j'osais approcher de trop près d'Apollon,
Pégase pourrait bien me mettre à la raison ;
Je craindrais d'attraper de lui quelque ruade...

L'épître dédicatoire à laquelle nous empruntons ces extraits, plus lestement troussée, ma foi, que le poëme auquel elle sert d'introduction, est signée :

« *L'oiseau qui divertit le prince et le seigneur.* »

J'éprouve un tardif remords d'avoir risqué par une critique, même bénigne, d'affliger la mémoire de l'aimable Amable qui, de sa vie, ne causa de la peine à personne. Aussi, en témoignage de repentance, me décidai-je à livrer aux trompettes de la publicité une de ses élucubrations poétiques *françaises*, ce que n'osa faire aucun de ses contemporains.

Un sieur Clédières, ex-chirurgien à Vertaizon, devenu professeur de physico-mathématiques à Clermont, prétendait avoir découvert le problème, encore à résoudre, de la direction des ballons. Il projetait d'étonner l'Auvergne et la France par ses tentatives aéronautiques, mais pour cela il lui fallait beaucoup d'argent. Il en demandait à toute la terre par un prospectus pompeux, détaillé comme une note d'apothicaire.

Ce sont ces tentatives et ce prospectus fantaisistes qui surexcitèrent la verve du peu crédule Faucon. Je cite la pièce in-extenso. Que mes lecteurs ne voient pas là une malice :

Des Montgolfier chantons la gloire !
Qu'ils soient consacrés dans l'histoire.
Que ces illustres physiciens,
Ces voyageurs aériens,
Soient payés de reconnaissance ;
Tous deux ont illustré la France.

Que Pilâtre et son compagnon
Aéronautes de renom,
Savants dignes de nos suffrages,
Soient admirés dans tous les âges !
Que Charles et Robert, son ami,
Puissent prétendre à notre appui.
Que notre bienfaisant monarque
De leur gloire élève une marque,
Et que toutes les nations
A jamais répètent leurs noms.

Mais que jamais dans leur carriole
Je ne fasse la cabriole ;
Que dans les airs, transi de froid,
Je ne m'y voie aucun emploi.
Quand la plus charmante déesse
M'attirerait par sa tendresse
Je préférerais dans ce cas
De devenir eunuque ras,
De servir la moindre des filles,
Dussé-je enfiler ses aiguilles,
Prendre le soin de son étui.
J'aurais là bien moins de souci ;
Je serais sous sa cheminée
Plus content que dans l'Empirée.
Traverse les airs qui voudra,
Jamais le goût ne m'en prendra.

Arrêtez, gens de la physique,
Il faut fermer votre boutique.
Le fameux Clédière à Clermont
Prétend effacer votre nom.
Ce citoyen, prudent et sage,
Vient d'enchérir sur votre ouvrage ;
Il a trouvé d'autres moyens,
Et, sans chercher tant d'ingrédients,
Il prétend guider sa machine
Depuis Clermont jusqu'à la Chine.
Il offre une souscription
Pour qu'on en paye la façon.

Tant pour l'enduit, tant pour la toile,
Plus le tissu propre à la voile,
Tant pour le fil ou gros, ou fin,
Tant pour filon, tant pour cabin,
Tant encor pour la galerie,
Pour le vin blanc, la malvoisie,
Plus pour diriger le ballon,
Plus pour la sangle ou le cordon,
Plus pour autres frais ou clystères
Pour rafraîchir le sieur Clédières ;

Le tout monte à Trois mil six cents.
Payez, les pauvres innocents,
Que votre facile croyance
En lui mette sa confiance.

Mais j'aperçois de l'embarras :
Il n'a rien compté pour le gaz.
Il cachera, je le devine,
Des procureurs dans sa machine.
Pour voler il n'est rien de mieux ;
Ce gaz le conduirait aux cieux.

Terminons ces citations d'essais poétiques par un morceau fort court qui exprime, en ce qui concerne les trésoriers de fabriques, une situation qui est restée commune aux fabriciens de notre temps. C'est le compte financier rendu par un marguiller d'honneur à Mgr l'évêque, lors de sa tournée pastorale de 1785 :

Daignez, s'il vous plaît, Monseigneur,
Entendre un compte laconique :
Je suis le marguiller d'honneur
Exprès choisi par la fabrique.
Je n'ai rien reçu ni touché
Du revenu de notre église,
Mon collègue est ainsi logé,
Rien n'est entré dans sa valise.
Si par hasard Votre Grandeur
Voulait en prendre connaissance,
Notre respectable pasteur
Peut la donner avec aisance.
Lui seul a reçu tout l'argent
Et lui seul a fait la dépense ;
Si sa bourse n'a rien dedans,
Honny soit celui qui mal pense.

Ce bagage me semble insuffisant pour obliger la postérité à élever à notre poète une statue au milieu de celles qui se dressent le long des spirales du bois sacré de l'Hélicon.

Mais Dieu sait qu'Amable Faucon s'inquiétait bien peu de la postérité. Pour lui la postérité c'était ses amis, ses concitoyens, sa ville. Il les aimait et ne voulait pas en

être oublié. Il leur imposait son riant souvenir jusque sur les plages les plus lointaines.

Dans une lettre écrite le 3 févier 1784 par Dubreuil à Gilbert Romme, alors transplanté, ainsi que Démichel, au sein de l'empire de Catherine-le-Grand, nous trouvons le passage suivant :

« Pour vous prouver le désir de vous être bon à quelque « chose, Faucon a copié toutes ses poésies françaises et « auvergnates et en a fait un cahier à votre intention. « Cet ouvrage lui a donné de la peine à terminer, à cause « de sa longueur d'une part et parce que chaque pièce « était éparpillée. Mais que n'aurait-il pas fait pour vous « complaire, pour complaire à Démichel et à moi qu'il « appelle *son dégraissé ?*

« C'est un homme d'une gaîté singulière, ayant de « l'esprit, de l'intelligence et le cœur excellent. C'est bien « à lui que je dois votre connaissance, et par là il m'est « précieux. Il m'a procuré celle de M. du Carla.... Il a « voulu absolument vous faire, et à l'ami Démichel, le « cadeau de paires de gants de lapin, jointes à une pièce « de vers de sa façon. »

Et en effet, le bon Amable adresse en Russie la collection de ses œuvres, en la faisant précéder d'une apostille qu'il intitule : *Préface, postface, tout ce que l'on voudra*, et qui contient, au milieu de plaisanteries un peu risquées, l'ex-dono que voici :

J'ai reçu cette année du pays d'Angola
Des gants qu'avait filés la fameuse Ringa (1).
Ils étaient destinés pour envoyer à Rome.
Comme dans ce pays je ne connais personne,
Je laisse à mon fourrier qui, dit-on, n'est pas lourd
Le soin de découvrir Romme dans Pétersbourg.
S'il peut y parvenir, Ringa veut qu'il partage ;
Que Romme et mon fourrier en fassent bon usage.

(1) Des gants en peau de lapin *filés* par Ringa ! N'est-ce pas admirable ?

De plus, le poëme de la *Henriade* est souligné d'une facétieuse dédicace :

L'Henriade de Marivaux
Mise par un poète nouveau,
De la race des Pastoureaux (1),
En un style des plus beaux,
Que j'adresse au brave Michaud (2)
Dans un pays qui n'est pas chaud.
Dieu conserve son artichaut !

Ce recueil laborieusement constitué par le poète, joyeusement feuilleté par les deux ilotes riomois, à mille lieues de leur patrie, religieusement conservé et rapporté par le futur supplicié de prairial, est aujourd'hui entre nos mains. Ce sont ses pages jaunies comme la feuille à l'automne, fanées comme la fleur vieillie, fantomatiques comme le spectre d'un revenant, qui nous ont inspiré la pensée de faire revivre, après plus de cent ans écoulés, la mémoire de celui qui les traça.

En réponse à l'envoi de ce manuscrit, Gilbert Romme, rigide jusque dans ses moments d'abandon, réclama de Faucon un vocabulaire en langue auvergnate pour pouvoir comparer cet idiome aux diverses langues de l'Asie.

Je m'imagine que les rapports n'eussent pu être qu'assez lointains.

En tous cas le vocabulaire ne fut pas composé.

(1) Les frères Joseph et Gabriel Pasturel.
(2) Démichel.



Les premiers mois de l'année 1787 furent pour Faucon des mois d'amertume. Les tracasseries s'appesantirent sur sa tête, si imméritées, si lancinantes, que son imperturbable gaîté s'émoussa et que sa muse cessa d'exhaler des rires joyeux.

Le bonhomme remplissait ses fonctions de conducteur des chemins avec honneur et probité ; il y apportait d'autant plus de zèle qu'elles étaient son unique gagne-pain. Tout le monde lui rendait justice, et des gratifications avaient parfois récompensé l'exactitude de son service.

Or, le samedi 9 janvier, il fut mandé à Clermont par un sous-Ingénieur qui lui apprit que sa place, depuis longtemps convoitée, allait être donnée à un ancien laquais de Mme de Montagnac, qui travaillait depuis deux ans dans la partie avec un Inspecteur des Ponts et chaussées, et qui était fortement appuyé auprès de M. Pitot, ingénieur de la province.

Faucon se rendit immédiatement chez M. Pitot, dont l'accueil fut glacial. Le chef signifia à son subordonné qu'il était cassé de son poste, que ses appointements ne couraient plus depuis le 1er janvier, que d'ailleurs il était vieux, ne pouvait plus travailler, et qu'enfin *il ne savait rien, étant un ignorant.* Vaines furent les doléances,

les réfutations, les exclamations du pauvre sacrifié. Seuls les secrétaires des bureaux de l'Intendance, de plusieurs desquels il était connu, lui firent l'aumône d'un peu d'eau bénite de cour.

On comprend l'anxiété ressentie par le malheureux fonctionnaire inopinément voué à la misère. Les sympathies s'émurent autour de lui, et ce fut à qui s'ingénierait à prévenir une aussi flagrante et cruelle injustice.

Dubreuil écrivit aussitôt à Romme (13 février 1787) pour le prier d'intéresser Mme la comtesse d'Harville à cette affaire. Peut-être pourrait-elle agir par ses aboutissants soit auprès de M. le contrôleur général de Calonne, soit auprès de M. Chaumont de la Millière, intendant des Ponts et chaussées, soit enfin auprès de M. Cadet de Chambine, premier commis. Richier, de son côté, se mit en campagne. Celui des fils de Faucon qui était précepteur chez le marquis de Maubec battit tout Paris et finit par déterrer quelque ami personnel de M. Pitot, du mauvais vouloir duquel il importait surtout de triompher. M. Rollet d'Avaux revint exprès de Bourges, où il se trouvait, pour solliciter l'intervention de M. l'intendant de Chazerat, son parent.

Grâce au concours de toutes ces influences, le brave garçon apprit enfin, au mois de mai, que sa place lui était conservée.

Ce résultat rasséréna son front, mais un poids lui restait sur le cœur : « Vous ne savez rien, étant un ignorant! » Le reproche l'avait flagellé ; il l'entendait encore résonner à son oreille comme un tintement continu, obstiné, un vrai cauchemar. A 63 ans, il se remit à l'étude, piochant sans répit, s'escrimant au travail avec l'impétuosité de sa nature exubérante et extrême.

On ne le rencontrait plus qu'avec une équerre, un niveau, des jalons, une chaîne d'arpenteur à la main. Il ne

parlait plus que de plans, de tracés, de pentes et de courbes, de pieds, d'arpents, de toises, de perches, de setérées, d'éminées, de quartelées....

« Le bon Faucon, écrit Dubreuil (1), toujours gai, tou-
« jours content et toujours actif, est, dans ce moment,
« presque sans cesse par voie et par chemin. Sûrement il
« va devenir un grand ingénieur, car il ne vous aborde
« qu'en termes de l'art, connaît quelque peu de géométrie,
« veut en savoir davantage et pousser jusqu'à l'algèbre.
« Nous le badinons sur ses vastes connaissances, nous le
« faisons mettre en vivacité, même en colère, et puis nous
« l'apaisons par un éclat de rire. Nous élevons, nous ra-
« baissons tour à tour la prédominance des Ponts et
« chaussées, nous inculpons les agents de friponnerie,
« même les conducteurs. Notre homme se fâche, crie, en-
« tre en fureur, et nous le calmons par des éloges. »

Mais hélas ! l'éclaircie survenue dans le ciel de notre ami Faucon ne fut pas de longue durée. Quand un arbre est trop profondément sapé il ne résiste pas longtemps à la tempête. Les jalousies avaient fait trêve un instant, mais elles n'avaient pas désarmé. Alors qu'il nageait en pleine sérénité, le conducteur principal fut brutalement informé qu'une mise à la retraite d'office remplaçait à son égard la révocation primitivement résolue.

Impossible de songer à de nouvelles sollicitations, c'eût été courir à de nouvelles humiliations et à de blessantes rebuffades. Certaines démarches ne comportent pas de recommencement. C'était fini, bien fini.

Le coup fut rudé pour le fonctionnaire éconduit. Son humeur devint sombre ; on était parvenu à aigrir l'esprit le moins susceptible de France. Des rêveries enfiellées han-

(1) 12 janvier 1788.

taient son cerveau. Il ourdissait dans l'ombre une trame ténébreuse et projetait de sinistres résolutions.

Ses plus intimes confidents se répétaient avec une stupéfaction comique qu'il allait se lancer dans le journalisme militant, faire de l'opposition au pouvoir, et publier avant peu une feuille incendiaire destinée à étonner le monde.

Et cette idée saugrenue n'était nullement l'expression d'une boutade, la conception humoristique d'une imagination échauffée. C'était un projet bien arrêté, une résolution spontanément germée à l'ombre de ce nouvel *arbre de Cracovie.*

Un temps avait été où le poète chantait et faisait chanter ses plaisirs. Ce temps était passé pour ne plus revenir. La girouette avait tourné. Aujourd'hui, la politique aux noirs soucis, le gouvernement des peuples, les réformes sociales, les préoccupations économiques absorbaient seules la pensée de l'ex-disciple d'Apollon. Oh! Mable! Mable! *Quæ te dementia capit ?*

Dès 1788, on ne citait, dans toute l'Auvergne, le brave Faucon que comme le rédacteur d'un *Bulletin hebdomadaire*, publié à Riom chez Martin Dégoutte, contenant les nouvelles de l'étranger, du royaume, de la province et de la ville. Il avait des correspondances, — il s'en vantait du moins, — depuis Aurillac jusqu'à Cosne-sur-Loire. Les abonnés affluaient; l'apparition de chaque numéro piquait la curiosité de ses amis, de ses concitoyens ; c'était à qui serait servi le premier. Il tenait bureau d'esprit et jouait à l'homme important.

Voici en quels termes Dubreuil faisait part aux amis absents de cette curieuse métamorphose (1) :

« Mable, l'homme étonnant, ne donne plus ses produc-
« tions que par souscription et il en a de plusieurs pro-

(1) 15 novembre 1787.

« vinces. Sa réputation s'étend dans un rayon de 70
« lieues.

« Quand il sort de son cabinet, c'est à qui aura le plai-
« sir de l'entretenir. Il ne donne audience qu'à ceux qu'il
« veut honorer. Il est la lumière du pays. Entouré d'une
« foule de gagistes, il commande et on lui obéit avec révé-
« rence. Les courriers abondent, la poste y gagne.

« Il faut dire à sa louange que ses qualités transcendan-
« tes n'ont rien changé à son caractère. C'est toujours le
« même homme, le même cœur. Mais adieu la verve poé-
« tique. En travaillant au fameux Bulletin et en dictant à
« 5 ou 6 copistes, jusqu'à l'orthographe, notre pauvre
« homme a perdu le goût des vers.

« Quel dommage qu'il ait à faire à des gens illétérés !
« Cela lui fait connaître, il est vrai, les élisions, les points,
« les virgules. On le critique bien un peu là-dessus, car
« ils sont généralement mal placés.... Mais un homme
« aussi intéressant, qui écrit sur des matières aussi impor-
« tantes, doit-il éprouver si impitoyablement la satire ?...

« Je lui avais promis de vous parler de lui et de ses
« grands talents. Je m'en acquitte, comme vous le voyez...»

Romme et Démichel, qui voyageaient alors en Suisse, furent consternés à la nouvelle d'une aussi téméraire entreprise.

Démichel, moins circonspect que son compagnon, souvent inconsidéré dans ses propos, crut que les privilèges de l'amitié l'autorisaient à jouer devant le héros du jour le rôle de l'esclave romain rabaissant par des sarcasme la gloire du triomphateur.

« L'ellébore, écrivit-il à Dubreuil, est-il déjà en fleur ?
« Notre pauvre *Scio quia* l'aurait-il foulé aux pieds dans
« ses promenades ? Voyez ce que c'est que de nous ! Ne
« me cachez rien de ce qui le concerne ; vous savez com-

« bien je m'intéresse à lui, et vous pouvez compter sur
« ma discrétion.

« Dites-moi, est-il bien fou ? Sa folie est-elle douce ou
« tragique ? Faudra-t-il bientôt le lier ? Ne bat-il personne ?
« Si le caractère de sa démence est doux et tranquille, on
« pourrait, après quelques douches, le promener de ville
« en ville et le montrer comme une pièce rare et curieuse,
« ce qui procurerait de l'aisance à sa famille. Il aurait le
« plus grand succès à la foire de Beaucaire.... »

Quelques jours plus tard, seconde missive tout aussi délicatement amicale :

« Il faudra bien, y lit-on, parcourir cette production
« que vous m'annoncez et gémir sur le mauvais emploi
« que le pauvre diable fait du reste de talent que la nature
« lui a départi....

« Mais voulez-vous que je crie *Bravo !* parce qu'un petit
« gazetier qui prête le flanc à toutes les ironies a une cor-
« respondance à Aurillac et à Douzy ? parce qu'il dépose
« sur un papier de vieilles rapsodies, des contes décousus,
« des faits tronqués, des réflexions hasardeuses, des pré-
« dictions inventées six mois après l'événement ?

« *J'écris bien à Aurillac*, prétend-il, *j'écris bien à
« Cosne ; j'instruis et j'éclaire non seulement mes conci-
« toyens mais encore les provinces voisines ! On est con-
« tent de mes articles*.

« Cette phrase est un tissu de balivernes. Il n'écrit pas,
« il copie ; au lieu de *bien* on peut dire *mal*. Il ne produit
« rien, il réédite ce que l'on peut lire dans les mille et
« un journaux de l'Europe. On est content ! qui ? Les for-
« gerons de Cosne et les tanneurs d'Aurillac qui se sou-
« cient de sa prose comme du grand lama ? Quel dom-
« mage que les monts du Forez et une portion du Jura
« interceptent pour nous jusqu'au moindre rayon de cet
« astre éclatant ! Qu'il se garde de voir dans l'empresse-

« ment de nos bons Riomois à se procurer ses feuilles le
« désir de rire à ses dépens !

« Toutefois, bien qu'il soit un mauvais poète comique,
« un stupide politique, un cracoviste fastidieux, un insi-
« pide conteur, je ne lui en reste pas moins sincèrement
« attaché.... »

Chaque lettre nouvelle du peu bienveillant Démichel est un nouveau persiflage :

« Vous me déclarez, mon cher Dubreuil, que notre
« courriériste somnifère repousse mes traits d'audace et
« d'insulte et dédaigne les censures que lui attire l'envie !

« Eh bien ! Je fais amende honorable, je baisse pavil-
« lon. Je reconnais l'illustre Mable pour le poète le plus
« fou, le plus extravagant, le plus burlesque, le plus gro-
« tesque, le plus pittoresque des poètes présents, passés
« et futurs. Dites-lui que j'admire ses profondes connais-
« sances politiques ; qu'à mon sens, personne ne sait pé-
« nétrer plus avant que lui dans la pensée des monarques
« et de leurs ministres, des valets de chambre de ces mi-
« nistres, des maîtresses de ces valets de chambre, des gre-
« luchons de ces maîtresses.

« Il peut d'un trait de plume soulever ou pacifier à son
« gré les empires : il peut chasser d'Europe les Ottomans,
« foudroyer le Grand-Seigneur, le Grand-Vizir, et tous
« les Bachas à une, deux ou trois queues. Il peut faire
« renaître les beaux jours d'Athènes en faisant refleurir
« les arts. Je le vois revenant des Jeux olympiques, courbé
« sous le poids des lauriers... Son front noble et élevé est
« des plus propres à porter avec grâce la couronne four-
« chue qu'il a si bien méritée et qu'il a fait porter à tant
« d'autres.... »

Ces diatribes étaient acerbes.

Romme se montrait autrement réservé dans son langage et sa désapprobation n'en paraissait que plus mortifiante.

Amable en était hors des gonds. Il ne pouvait revenir du peu de cas que l'on faisait de son journalisme improvisé. Il tonnait en français et en patois. Ses bras battaient l'air d'un mouvement assez conforme à celui des scieurs de long : « Traiter aussi indignement un homme de let-
« tres, le plaisanter à la face de tous ceux qui le connais-
« sent, faire qu'on rie et qu'on le turlupine à droite et à
« gauche !...

« On me berne dans Genève, s'écriait-il ; ce sont certai-
« nement des gens qui n'ont aucune conscience de la poli-
« tique, qui n'ont jamais été dignes de pénétrer dans ses
« profonds mystères. Je leur apprendrai au premier jour
« de quelle manière ils doivent apprécier mon talent. Je ne
« parle plus en vers, mon imagination se plaît à s'exercer
« sur des matières qui intéressent le genre humain. Que
« mes occupations ne me laissent-elles le temps de refou-
« ler les traits de la calomnie ! Mais je me vengerai en
« temps et lieu ; je ne sais quand, mais qu'on se tienne
« sur ses gardes !... »

Ces protestations semi plaisantes, semi-indignées, étaient suivies de bouderies passagères vis-à-vis de l'ami Dubreuil que le néo-gazetier accusait de souffler tour à tour le chaud et le froid, de faire tout à la fois le prêtre et le clerc. Mais bientôt son naturel confiant reprenait le dessus ; le rêveur remontait sur son dada et épanchait dans le cœur du directeur de la poste les mille préoccupations humanitaires qui agitaient son âme.

Il maniait sur l'échiquier européen les grands intérêts que la guerre des Turcs mettait en jeu pour chaque puissance. Il voulait faire concourir les Vénitiens à la destruction de la Porte. Il voulait..... Que ne voulait-il pas ? que la France s'emparât de l'île de Candie ; que les nations de premier ordre signassent un pacte d'alliance. L'inaction de la France et de l'Angleterre était condamnable ; c'était

l'anéantissement de notre commerce dans les Echelles du Levant ; c'était l'agrandissement de la Maison d'Autriche menaçant les libertés de l'Europe.....

Et les Ponts et chaussées ! Quelles refontes à y introduire ! Il avait là-dessus des idées neuves, des conceptions grandioses.....



Les circonstances se prêtaient à merveille à l'utilisation pratique d'un organe de l'opinion qui s'agitait indécise et haletante au milieu des pressentiments d'une ère nouvelle. Les élections, les clubs, les cahiers de doléances mettaient toutes les têtes en ébullition. Mille questions, mille théories se soulevaient, dont le pays était avide d'apprécier les éléments.

Au point de vue local, il s'agissait de savoir quel serait le siège des assemblées primaires pour la nomination des députés aux États-Généraux, et jamais occasion plus favorable ne pouvait se produire de défendre éloquemment les prérogatives de la Sénéchaussée d'Auvergne.

Faucon se jeta éperdûment dans la mêlée des compétitions. On le vit le premier sur la brèche. Il lutta dans sa sphère pendant que Guillaume Chabrol, quoique septua-

génaire, reprenait sa vaillante plume toujours au service de ses compatriotes.

Enfiévré, agité comme la mouche du coche, évoluant sous les événements qu'il croit diriger, l'ineffable Faucon devient presque quelqu'un, un personnage en demi-vue, un peu indéfini, très discuté, mais investi de cette sorte de consécration que confère la presse. Il est secrétaire du Salon ; il figure avec Dubreuil parmi les importants de la Société populaire de Riom ; il préside, en juillet 1790, l'inauguration du Jeu de Paume ; il complimente, au nom des patriotes, Mme Le Gros, bienfaitrice de Latude, l'infortunée victime de Mme de Pompadour.

Il est en relation avec le club des *Amis de la loi*, fondé par Gilbert Romme chez Théroigne de Méricourt.

Romme, dont l'ambition couve sourdement, a rompu son silence de sphinx ; ses lettres commencent à se multiplier ; elles reflétent les passions, les tendances, les aspirations du jour. Le *Bulletin* refléte à son tour les lettres de Romme, les propositions, les revendications et les projets qu'elles exposent.

Romme est le directeur anonyme de la feuille hebdomadaire, l'inspirateur de ses plus saillantes motions. A lui l'idée de faire enseigner par les Oratoriens la Déclaration des Droits de l'homme ; de créer une bibliothèque gratuite à l'usage du peuple ; d'affilier la Société riomoise aux *Amis de la Constitution*, en rapport eux-mêmes avec le club des Jacobins ; d'organiser dans la cité la souscription des dons patriotiques. A lui encore le plan de campagne et les catapultes documentaires dressés en batterie contre Clermont à propos du département, de l'alternat, du Conseil souverain, des établissements judiciaires.

A force de se faire le porte-parole de son ami, l'apologiste

de ses théories sectaires, le trompette de sa renommée Faucon jetait, sans s'en douter, sur le terrain de l'opinion, les premières semences de la candidature politique du futur Montagnard.

Aussi n'hésite-t-il pas à recourir à son influence pour se dégager des entraves que l'imprimeur Dégoutte lui suscite dans son œuvre de journaliste :

« Aidez-moi, lui écrit-il, à me débarrasser du joug « d'un tyran. Je lui verse 12 livres le mardi, 12 livres « le vendredi, ce qui fait 52 louis par an, sans compter « le moindre supplément pour lequel il me fait composer « à son gré. Il lui est interdit d'avoir des souscripteurs « pour son compte ; il en a autant que moi. Le jour « d'impression il vend mon *Bulletin* 4 sous, le lende- « main 3 sous. Le meilleur moyen serait d'autoriser à « Riom une seconde imprimerie en faveur de Landriot, « beau-frère de Richier. M. Redon qui m'a voulu tou- « jours du bien ainsi qu'à Richier, sera heureux, sur « votre recommandation, de me tirer de mon esclavage. « La conscience et la délicatesse de Landriot m'arrache- « ront à l'exploitation dont je suis victime. »

Satisfaction fut donnée au désir du gazetier, et l'autorisation réclamée arriva de Paris. Elle trouva Faucon alité, en proie à d'inquiétants accès de fièvre.

Vers cette époque nous perdons la trace du *Bulletin hebdomadaire* dont nous avons cherché vainement un spécimen dans les dépôts publics. Le dernier numéro que signalent nos documents est celui du 20 septembre 1790, contenant le procès-verbal des obsèques civiles de Clément, citoyen du canton de Vaud, depuis longtemps au service des Strogonoff, attaché à la personne de Paul Otcher et de son gouverneur. Il fut inhumé dans le jardin de la maison que Romme possédait à Gimeaux, tenant en mains le livre

des Évangiles et un exemplaire de la Déclaration des droits de l'homme.

Mais ce qu'il y a de plus suggestif c'est que nous perdons en même temps la trace du bon Faucon lui-même. Une lacune en effet se produit à cette date dans la correspondance intime qui nous a fourni les principaux éléments de cette monographie. Romme venait d'être brusquement séparé de son élève, auquel il inculquait des théories *libertaires* peu en rapport avec les principes de gouvernement de l'autocratique Russie. Il s'était confiné à Gimeaux, le cœur ulcéré, arborant l'orgueilleuse étiquette de *cultivateur*, et cette rentrée dans sa patrie avait mis fin à la chronique épistolaire de son cher Dubreuil.

Dans cette lacune se voile la physionomie de notre modeste héros à l'heure même où son profil serait curieux à étudier.

Qu'advint-il de lui durant la crise révolutionnaire ? Accueillit-il les excès de 93 ; en partagea-t-il les ardeurs ? Assurément non. Sa nature moutonnière répugnait au drame. Le journaliste dut s'évanouir aux premiers grondements de l'orage politique, comme le poète s'était éteint aux premiers souffles de l'adversité. Il dut se replier dans un effarouchement sincère.

Famille et amis, balayés par la tourmente, l'abandonnaient dans une morne solitude.

La fidèle compagne qui, durant 40 années, avait partagé sa précaire existence venait d'expirer entre les bras de sa belle-sœur, fille de la Charité, arrachée au chevet des malades, et de sa nièce, fille du Carmel, arrachée aux austérités du cloître. — Beaulaton et Boirat, les Salvert et Chabrol n'étaient plus ; d'Avaux, Romme et Soubrany s'acheminaient vers l'échafaud ; Démichel était réfugié à Strasbourg, Dubreuil disgracié. Tout semblait disparaître autour de lui à cette fin de siècle.

Est-il donc si enviable de vivre au milieu de ruines ?...

. . . .

. . . .

Dans l'introduction à son *Album auvergnat*, M. Bouillet énonce avec le laconisme de la certitude « que le poète Amable Faucon, chapelier, mourut à Riom, en 1808. »

L'assertion eût mérité d'être contrôlée.

L'état civil de Riom fournit bien, il est vrai, à la date du 12 avril 1808, la mention du décès d'un sieur Amable Faucon ; mais le défunt, dit l'acte mortuaire, était *âgé de 64 ans et ancien capitaine d'infanterie.*

En 1808, notre personnage, qui ne fut jamais un guerrier, aurait compté 84 printemps.

L'*Amable* de M. Bouillet était le neveu du poète, fils de son frère Julien, notaire royal à Riom.

Quant au poète lui-même, les registres de la municipalité riomoise sont absolument muets sur son décès.

Août et Septembre 1895.

Ces pages étaient sous presse lorsque le hasard nous a fait retrouver, égarés dans nos cartons, un petit cahier et une lettre d'Amable Faucon qui nous apportent un dernier écho des préoccupations et des vicissitudes de sa vieillesse.

Le petit cahier, incomplet du reste, semble avoir reçu les suprêmes confidences de la muse patoise, qui, aux confins de la vie, abandonne les chemins jadis frayés, semés de gauloiseries et de badinages, pour les sentiers plus mélancoliquement mystiques de la foi, de la religion et de l'éternité. Ce ne sont plus des chants burlesques, des facéties épicées, c'est la paraphrase des dogmes sacrés, des strophes pieuses, que dis-je? des cantiques sur *la Mort*, sur *le Jugement dernier*, sur *l'Enfer*, sur la vanité *des Modes et des parures*, naïvement rhytmés dans la langue rustique des humbles et des simples. Le ton en est admirable de ferveur et de conviction chrétiennes. Quelle absolue métamorphose !

La dernière pièce du recueil est intitulée : *Le vrai bonheur n'est point sur la terre*. Ah ! c'est qu'il en a fait la rude expérience, le pauvre poète. La vie a cessé d'être rose pour lui. Cela ressort surabondamment de la lettre qui complète notre trouvaille.

Cette lettre, datée du 16 ventôse, an 8 (7 mars 1800), est adressée au citoyen Tailhand, neveu de Romme-le-Montagnard, délégué, en compagnie de MM. Pagès et Grenier, auprès du Premier Consul pour obtenir la fixation à Riom du tribunal d'appel.

Elle débute sur le diapason habituel au toujours emphatique vieillard : « J'apprends le succès de votre mission. *C'est un arc de triomphe qui brillera sur vos têtes et sur celles de votre postérité.* J'en élève dans mon cœur un autel de reconnaissance. »

Mais bientôt le lyrisme s'éteint sous le lamentable exposé que le bon Faucon fait de sa misère.

Il a brisé sa plume de journaliste, — comme nous l'avions justement pressenti — à l'heure où l'histoire ne s'écrivait plus qu'avec du sang. En l'an V, à 73 ans ! le Directoire lui a rendu sa place de conducteur des chemins, encore sous la férule de l'ingénieur Pitot. Mais ses appointements ne sont pas payés. Combien de fois lui est-il arrivé de dîner d'un morceau de pain, près d'une fontaine ! Voilà 11 mois consécutifs qu'il travaille sans toucher un sol. Il a épuisé les avances que lui avait procurées son journal et il en est réduit à prier son complaisant compatriote d'apostiller et de remettre la pressante pétition qu'il adresse au citoyen Cretet, conseiller d'État et directeur des Ponts et chaussées.

Les dernières lignes de cette épître sont navrantes : « Je puis vous avouer sincèrement, portent-elles, que je suis dans la détresse, que je manque de tout. Si vous avez occasion de voir mes enfants faites-leur part de mes besoins *que vous avez appris par voie indirecte.* »

Au foyer disséminé de la famille ses cheveux blancs trouvèrent-ils un abri ?

NOTES

NOTES

Baptême d'Amable Faucon

21 septembre 1724.

« Amable Faucon, fils légitime de Mᵉ Pierre Faucon, marchand chapel-
« lier, et d'honnête femme Françoise Roux, son épouse, ses père et mère,
« né aujourd'hui entour midi vingt-un septembre mil sept cent vingt-
« quatre, a été baptisé led. jour. Son parrain, Mᵉ Amable Genès, marchand
« perruquier. Sa marraine, Marie Lafont, fille à feu Mᵉ Jean Lafond, mar-
« chand, laquelle n'a su signer. »

Signé : Faucon, Genet, Genet, Genet, Boisson, prêtre.

Mariage d'Amable Faucon et de Jeanne Jacquet

4 novembre 1754.

« Amable Faucon, mᵉ chapelier, fils de Pierre et de défunte Françoise
« Roux, d'une part, et Jeanne Jacquet, fille de défunts Louis et de Perrette
« Dumon (?), de la ville de Lyon, d'autre part, ont épousé dans l'église de
« St-Jean, le quatre novembre 1754, devant nous soussigné Jean Bergou-
« nioux, prêtre et vicaire de ladite église de St-Jean, après les 3 publications
« de leurs bans faites tant aux grand'messes paroissiales de cette ville que
« de celles de la paroisse de St-Nizier, sans qu'il nous ait paru d'opposition,
« que nous ayons découvert aucun empêchement canonique, et en consé-
« quence du congé donné par M. le desservant dudit St-Nizier de lad. ville
« de Lyon pour recevoir la bénédiction nuptiale, comme les parties ont eu
« ensemble une enfant, laquelle enfant s'appelle Gilberte, nous avons
« observé les règles de l'Église prescrites en pareil cas pour la légitimation
« dud. enfant; le tout en présence de Mᵉ François Bernard, Receveur des
« fermes du Roi ; Amable-Gaspard Genès; Jean Gourghon ; et Jean-Antoine
« Aubry, capitaine des Gabelles, soussignés avec nous. »

Signé : Faucon, Genet, Darmantières, Thevrier, Aubry,
Gourghon, Dumazet, Bergounioux, prêtre.

Acte de décès de Jeanne Jacquet, f^e. d'Amable Faucon

28 fructidor an II.

« Aujourd'hui, 28 fructidor, 2e année de la République française une et « indivisible, à 9 h. du matin, devant moi Étienne-Nicolas Granchier « officier public de cette C^ne de Riom, sont comparus en la maison C^ne les « C^nnes Anne Laurent, âgée de 65 ans, Vve de François Bar, cordonnier, et « Anne Boutet, âgée de 51 ans, femme de Georges Millier paveur, toutes « deux domiciliées en cette C^ne, lesquelles ont déclaré que Jeanne Jacquit, « âgée de 66 ans, femme du C^en Amable Faucon conducteur des travaux « publics, domiciliée en cette C^ne, est décédée le jour d'hier entre 3 et 4 heures « du soir, dans sa maison rue Nette S^on de la Liberté. Sur cet avis, je me suis « transporté chez lad. C^enne Jeanne Jacquit, où étant, je me suis assuré de « son décès, et j'ai rédigé le présent acte que j'ai signé. Les témoins dé- « nommés de l'autre part ont déclaré ne savoir signer de ce enquis, lesd. « jour et an que dessus. »

Signé : Granchier.

« Et ledit jour entre 3 et 4 h. du soir, moi Martin Dégoutte, membre du « Conseil Général de cette C^ne et Commissaire en mois ai procédé au convoi « funéraire de lad. Jeanne Jacquit, et l'ai accompagné jusqu'au lieu de sa « sépulture où j'ai été témoin de son inhumation et ai signé. »

Acte de décès d'(*autre*) Amable Faucon,

12 avril 1808.

Aujourd'hui 12 avril 1808, devant moi Antoine Bayle, adjoint au maire de cette ville de Riom, sont comparus en la maison C^ne Antoine Beaudeloux, âgé de 42 ans, avoué en la Cour d'appel et Jean-Baptiste Legay, âgé de 43 ans, défenseur au Tribunal de Commerce de cette ville, lesquels ont déclaré que Amable Faucon, âgé de 64 ans, ancien capitaine d'infanterie, veuf de Anne Charlotte Lavaivre, domicilié dans cette ville, est décédé ce jour d'hui, dans sa maison, rue Sous-la-Fontaine des Lions. Sur ce....

Signé : Beaudeloux, Legay et Bayle.

SUR LES MODES ET LES PARURES

Air : *des Pendus.*

Quand le Boun Dieu l'homme creihait
A soun image a le faguet.
Parque charviller sa besugno ?
Au boun sens qu'au da ti répugno.
Parque parer que cheity corps
Que dumo chirot billo mort ?

Loin de yo tous quos furluquets
Que z'ount sous le bras liou chapet
Et un grand toupet à la Grêquo,
Que chint los parfums de la Mèquo ;
Dieu los boutarot dins l'Enfer
Entre le grapaud et la ser.

Loin de yo las fennas d'aneu
Que se fardouns le tour de l'œu,
En bei dos chapiaux de conquetas,
Dos chiniouns garnis de pailletas,
Que tapouns quoqueis quots dos peux ;
Los diableis las segound dos œux.

Parque dount tous quos furbunas,
Quellas robas de taffetas,
Toutas qu'ellas bellas pelissas,
Tous quos mours coulour d'eicarvissas ?
Qu'ouest per truper los deibauchas
Et n'en faire dos scélérats.

Chague suras que pau de tems
Deitruirot tout quel ornoment.
La vanita n'est ma posseiro ;
Lia z' est do diable la banneiro ;
Qu'ouest d'eilho qu'a fait sa pacho
Per nous counduire dins le crost.

Chrétien, quittot dount le pécha,
De la religio fache eitat,
Seguo le chamy que lia traço
Qu'ouest le vray sendei de la gracho ;
Qu'ouest dins la croux de toun sauveur
Que te troubara le bouneur.

T'emaye pas das quos moundins
Ni dos proupos dos libertins;
Fach' en sorto que toun exemple
Los rende muets dins le saint temple;
Vaut be mieux passer per dévots
Que de breuler dins dos fagots.

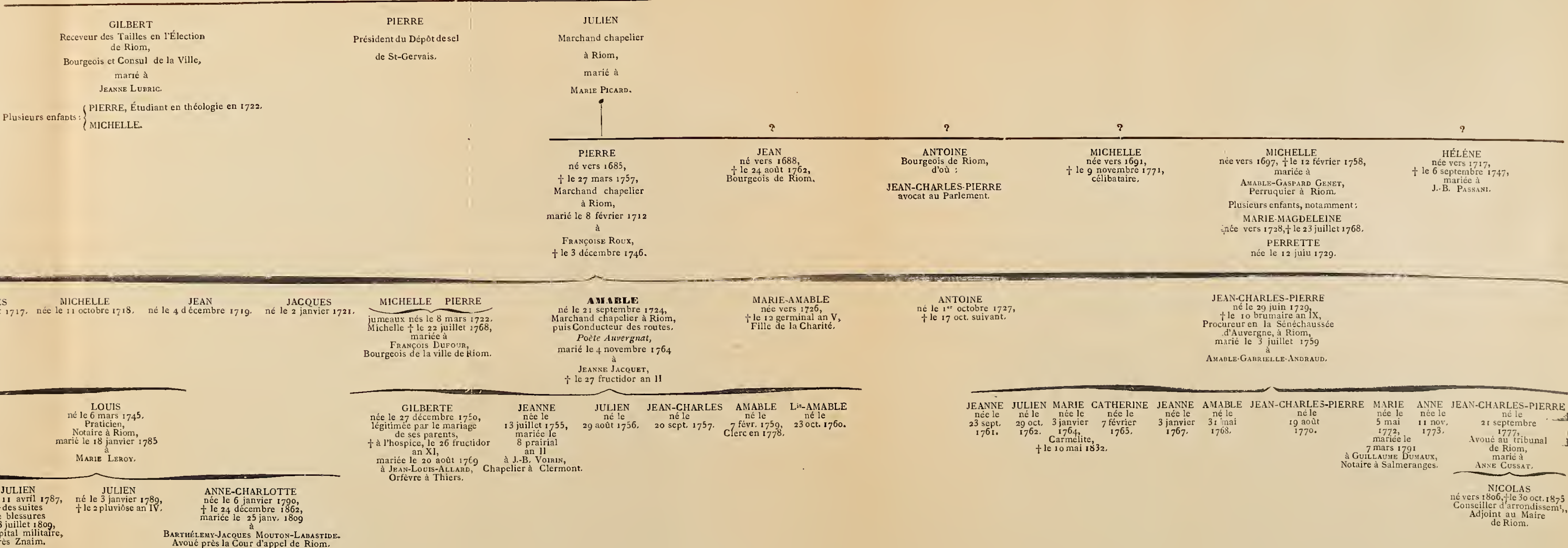
Quand t'aura saintement viocu,
Que tas pachos t'aura vincu,
Counto, a la fi de ta carriéro,
Que de Dieu t'aura la lumiéro,
Que te quittara que séjour
Per toujours habiter sa cour !



TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

DE LA

Famille FAUCON



GILBERT
Receveur des Tailles en l'Élection de Riom,
Bourgeois et Consul de la Ville,
marié à
JEANNE LUBRIC.
Plusieurs enfants : PIERRE, Étudiant en théologie en 1722.
MICHELLE.

PIERRE
Président du Dépôt de sel de St-Gervais.

JULIEN
Marchand chapelier à Riom,
marié à
MARIE PICARD.

PIERRE
né vers 1685,
† le 27 mars 1757,
Marchand chapelier à Riom,
marié le 8 février 1712
à
FRANÇOISE ROUX,
† le 3 décembre 1746.

?
JEAN
né vers 1688,
† le 24 août 1762,
Bourgeois de Riom.

?
ANTOINE
Bourgeois de Riom,
d'où :
JEAN-CHARLES-PIERRE
avocat au Parlement.

?
MICHELLE
née vers 1691,
† le 9 novembre 1771,
célibataire.

MICHELLE
née vers 1697, † le 12 février 1758,
mariée à
AMABLE-GASPARD GENET,
Perruquier à Riom.
Plusieurs enfants, notamment :
MARIE-MAGDELEINE
née vers 1728, † le 23 juillet 1768.
PERRETTE
née le 12 juiu 1729.

?
HÉLÈNE
née vers 1717,
† le 6 septembre 1747,
mariée à
J.-B. PASSANI.

MARIE
née le 29 décembre 1712,
† le 2 janvier 1713.

CATHERINE
née le 29 janvier 1715.

PIERRE-JULIEN
né le 27 juillet 1716,
† le 14 septembre 1793,
Secrétaire de la Chambre de la Sénéchaussée d'Auvergne,
Notaire royal à Riom,
marié le 14 novembre 1741
à
JEANE VALLET,
† le 1er janvier 1776.

GEORGES
né le 22 août 1717.

MICHELLE
née le 11 octobre 1718.

JEAN
né le 4 décembre 1719.

JACQUES
né le 2 janvier 1721.

MICHELLE PIERRE
jumeaux nés le 8 mars 1722.
Michelle † le 22 juillet 1768,
mariée à
FRANÇOIS DUFOUR,
Bourgeois de la ville de Riom.

AMABLE
né le 21 septembre 1724,
Marchand chapelier à Riom,
puis Conducteur des routes.
Poète Auvergnat,
marié le 4 novembre 1764
à
JEANNE JACQUET,
† le 27 fructidor an II

MARIE-AMABLE
née vers 1726,
† le 12 germinal an V,
Fille de la Charité.

ANTOINE
né le 1er octobre 1727,
† le 17 oct. suivant.

JEAN-CHARLES-PIERRE
né le 29 juin 1729,
† le 10 brumaire an IX,
Procureur en la Sénéchaussée d'Auvergne, à Riom,
marié le 3 juillet 1759
à
AMABLE-GABRIELLE-ANDRAUD.

PIERRE
né le 2 novemb. 1742.

AMABLE
né le 5 avril 1744,
† le 12 avril 1808,
ancien Gendarme royal,
devenu Capitaine d'infanterie sous la Révolution et le Consulat,
marié à
ANNE-CHARLOTE LAVAIVRE.

CHARLOTE
née le 15 juillet 1772.

LOUIS
né le 6 mars 1745,
Praticien,
Notaire à Riom,
marié le 18 janvier 1785
à
MARIE LEROY.

Fse-ANNE-CHARLOTE
née le 11 avril 1786.

JULIEN
né le 11 avril 1787,
† des suites de blessures le 23 juillet 1809,
à l'hôpital militaire, près Znaim.

JULIEN
né le 3 janvier 1789,
† le 2 pluviôse an IV.

ANNE-CHARLOTTE
née le 6 janvier 1790,
† le 24 décembre 1862,
mariée le 25 janv. 1809
à
BARTHÉLEMY-JACQUES MOUTON-LABASTIDE,
Avoué près la Cour d'appel de Riom.

GILBERTE
née le 27 décembre 1750,
légitimée par le mariage de ses parents,
† à l'hospice, le 26 fructidor an XI,
mariée le 20 août 1769
à JEAN-LOUIS-ALLARD,
Orfèvre à Thiers.

JEANNE
née le 13 juillet 1755,
mariée le 8 prairial an II
à J.-B. VOIRIN,
Chapelier à Clermont.

JULIEN
né le 29 août 1756.

JEAN-CHARLES
né le 20 sept. 1757.

AMABLE
né le 7 févr. 1759,
Clerc en 1778.

Lis-AMABLE
né le 23 oct. 1760.

JEANNE
née le 23 sept. 1761.

JULIEN
né le 29 oct. 1762.

MARIE
née le 3 janvier 1764,
Carmélite,
† le 10 mai 1832.

CATHERINE
née le 7 février 1765.

JEANNE
née le 3 janvier 1767.

AMABLE
né le 31 mai 1768.

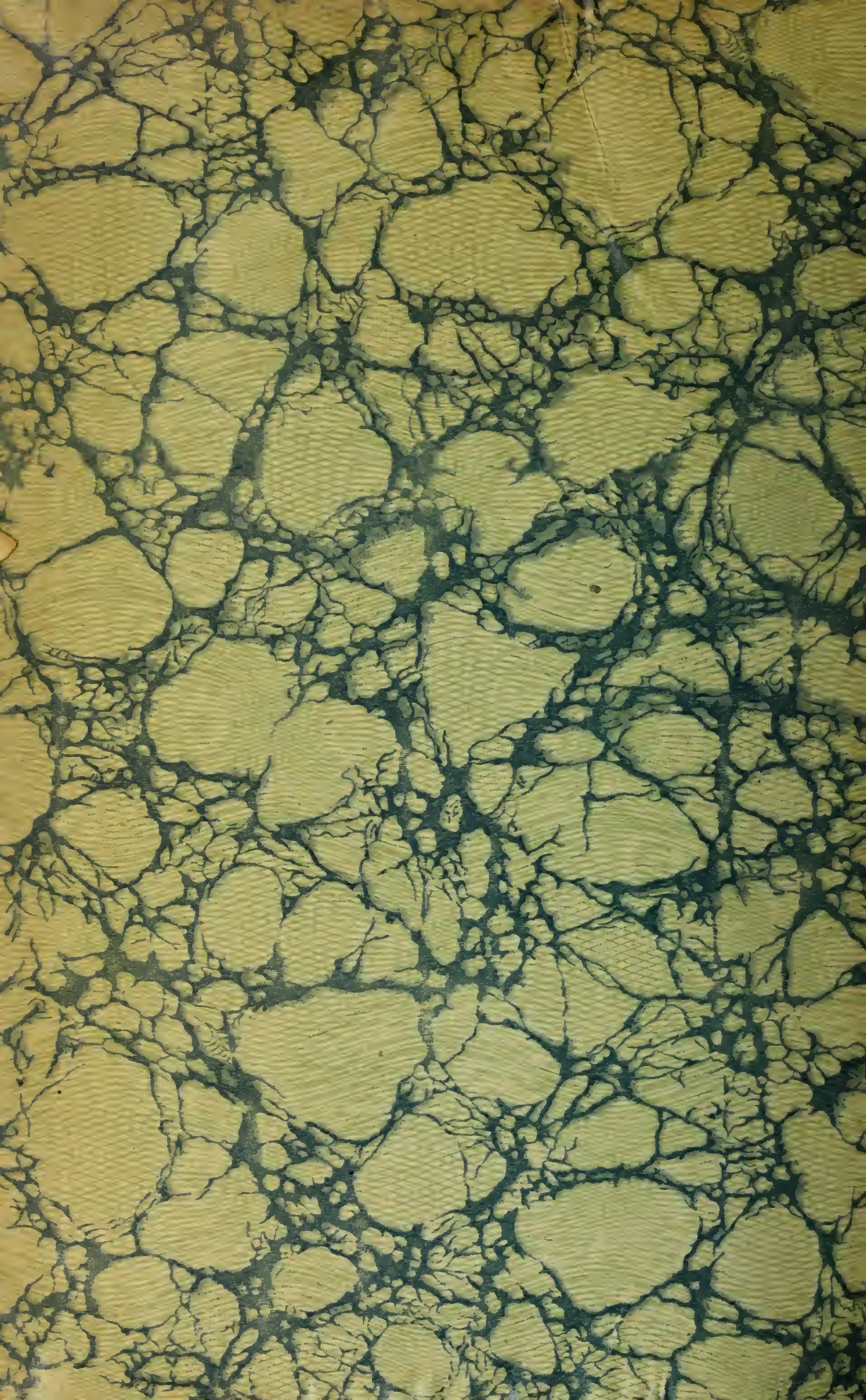
JEAN-CHARLES-PIERRE
né le 19 août 1770.

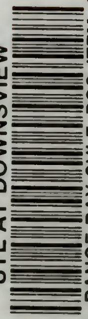
MARIE
née le 5 mai 1772,
mariée le 7 mars 1791
à GUILLAUME DUMAUX,
Notaire à Salmeranges.

ANNE
née le 11 nov. 1773.

JEAN-CHARLES-PIERRE
né le 21 septembre 1777,
Avoué au tribunal de Riom,
marié à
ANNE CUSSAT.

NICOLAS
né vers 1806, † le 30 oct. 1875
Conseiller d'arrondissemt,
Adjoint au Maire de Riom.




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 . 21 04 02 018 4